

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E117571

VALABLE JUSQU'AU 28/04/2026

ÉDITÉ LE 11/03/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2000

Forme juridique: SARL

Capital: 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LORIENT 432 313 088 RCS

Siret: 432 313 088 00010

Code NACE: 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5419836

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AU 314 364

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AU 314 364

Situation fiscale et sociale: A jour au 11/03/2025

Raison sociale: SARL HAMON

15 RUE DE PONT ER HUERN

56300 LE SOURN

Téléphone: 02 97 25 12 75

Portable :

Site Internet :

E-mail: nolea@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

HAMON JEAN FRANCOIS GÉRANT

Effectif moyen: 4 Tranche de classification: EFF1

Fax:

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	23/03/2023
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/03/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/03/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	23/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT SIGNATURE DU TITULAIRE AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC 2, RUE CHARLES LANSARD 22600 LOUDEAC

Gérard SÉNIOR

ersion 01-202

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.